



AGENT.E DE MAITRISE

Cat C

Employeur : VILLE DE RENNES

Direction :

DIRECTION DES SPORTS

Effectif : 186

Leur raison d'être : Mise en oeuvre de la politique sportive municipale et contribution au service public du sport et des Activités Physiques

Service :

SERVICE PISCINES ET BAIGNADES

L'équipe : le/la responsable du Service encadre les agent.es techniques, administratifs et sportifs

Effectif Service : 80

Le sens de ce poste :

Encadrer et accompagner les équipes d'agents d'entretien des piscines et coordonner, la sécurité et l'accueil du public au sein des établissements

Vos principales missions :

1-Management de proximité, animation et accompagnement de l'équipe 70 %

En lien avec le responsable de l'équipement :

- Élaboration des plannings hebdomadaires des agents d'entretien et veiller à leur respect
- Gestion des remplacements ponctuels et, le cas échéant, réorganisation du travail des équipes en cas de non remplacement, en lien avec l'agent référent
- Gestion des congés et autres absences, dans le respect des règles définies dans l'OTT
- Conduite des entretiens professionnels de tous les agents d'entretien
- Accueil et formation des nouveaux agents (titulaires, vacataires, contractuels) en lien avec l'agent référent
- Coaching et accompagnement des équipes au quotidien en effectuant les tâches avec eux

2-Référent technique, hygiène et sécurité pour les établissements 20 %

En lien avec les responsables des équipements et le Service IPHS, veiller à la bonne exécution des missions par les agents en :

- Répartissant et planifiant les tâches entre les agents
- Contrôlant le respect des protocoles d'hygiène,
- Contrôlant le respect des règles de sécurité (bonne utilisation des matériels, port des EPI)
- Contrôlant la qualité de la propreté des locaux
- Supervisant et/ou réalisant les actions correctives à apporter

3-Contribution à l'accueil et la gestion du public 5 %

En lien avec les responsables des équipements et les agents d'accueil caisse, veiller à :

- L'ouverture et la fermeture de toutes les issues des équipements et, le cas échéant, notification des manquements
- La qualité de l'accueil des utilisateurs
- Au respect de la conformité de l'utilisation des équipements avec le règlement intérieur et les réservations effectuées
- La communication des notes et informations du service aux divers utilisateurs
- L'information des usagers sur les conduites d'hygiène et de sécurité à tenir au sein de l'établissement

4-Participation à la sécurité et la maintenance des équipements et matériels 5 %

En lien avec les responsables d'équipements et le Service IPHS, veiller à

- La réalisation de la maintenance et petit dépannage du matériel (graissage et vérification des serrures, entretien des matériels mécaniques et vérification des postes de désinfection en produit
- La conformité de l'utilisation des équipements par rapport aux règles de sécurité (effectifs, encadrement, utilisation normale du matériel, port des EPI)
- Un bon état général de l'équipement et au bon fonctionnement des installations de sécurité incendie (alarme incendie, extincteurs, issues de secours)

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Être communicant et à l'écoute des différentes catégories de personnel et des usagers

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Savoir manager une équipe
- Connaître les techniques d'entretien (mode opératoire)
- Faire appliquer la réglementation et les règles de sécurité
- Capacité d'initiative

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaître le règlement d'utilisation des piscines municipales et le POSS

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 7h30 par jour sur une possible amplitude de 7h à 22h ainsi que le weekend + RTT

Lieu de travail : 4 piscines (Bréquigny, Gayeulles, Villejean et Saint-Georges)

Matériel(s) à disposition : Autolaveuses, autoportées

Véhicule de service/carte transport KorriGo

Missions de suppléance : Participer aux tâches d'entretien dans les 4 piscines (weekend inclus)

Télétravail : non

Autres : [Autres]

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Agent de Maitrise

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

NBI – Encadrement \geq 5 agents (15 points) pour un agent titulaire de la fonction publique

N° du poste : à créer

Date de mise à jour de la fiche de poste : 01/07/2025